

dérance démesurée dans l'Etat ; ils attribuent au génie militaire une importance exagérée ; ils déploient à l'en-  
vi et sur terre et sur mer des forces armées prodigieuses  
entretenuës à frais énormes, et s'entourent d'engins de  
mort tels que l'on n'en a jamais vus de si formidables.

Et ces armements, loin de diminuer, s'accroissent de  
jour en jour, comme si chaque peuple se sentait de plus  
en plus menacé dans ses intérêts vitaux. N'est-ce pas là  
reculer vers la barbarie ? Le droit est-il donc sans asile ?  
sans protection contre la force et la violence ?

Puis d'un autre côté — contraste étrange ! — une ten-  
dence universelle à l'unité internationale s'accroît de  
jour en jour. Des paroles de paix se font entendre de  
toutes parts. L'aversion générale des hommes pour la  
guerre, les craintes et les angoisses des peuples faibles,  
des intérêts communs à sauvegarder, la facilité des com-  
munications entre les divers pays, voilà autant de mo-  
biles qui poussent les peuples à une certaine unité inter-  
nationale non seulement dans le commerce, mais aussi  
dans la législation. Témoin la grande tentative faite,  
l'an dernier, par l'empereur de Russie pour constituer un  
tribunal suprême chargé, pour le maintien de la paix,  
de régler les relations internationales et les litiges qui  
s'élèvent entre les peuples.

Ce projet répondait à un besoin impérieux de l'heure  
actuelle. Aussi fut-il salué par un concert universel  
d'acclamations généreuses. Tous, gouvernants et gou-  
vernés, furent unanimes à y applaudir du fond du cœur,  
et à faire des vœux pour son succès, parce que tous sen-  
tent bien l'impuissance de la diplomatie à mener à bonne  
fin l'œuvre de la pacification de l'univers. Enfin une  
autorité internationale faite du commun accord de toutes  
les puissances allait faire son entrée sur la scène du